

Charges	N	N-1	Produits	N	N-1
Charges d'exploitation (I)			Produits d'exploitation (I)		
Achats	199,90		Cotisations	5 814,00	
Autres charges externes	71,72		Subventions		
Autres services extérieurs	1 370,36		Autres produits		
Impôts et taxes			Transfert de charges		
Charges de personnel			Reprises des amortissements et des provisions		
Autres charges	3 501,68				
Dotations aux amortissements et provisions					
Charges financières (II)			Produits financiers (II)		
Charges exceptionnelles (III)	6 075,84		Produits exceptionnels (III)		
Engagements à réaliser sur contribution de financement (IV)			Contributions de financement - Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (IV)		
Total (I + II + III + IV)	11 219,50		Total (I + II + III + IV)	5 814,00	
Solde créditeur : Excédent			Solde débiteur : Déficit	5 405,50	

Actif	N			N-1	Passif	N	N-1
	Brut	Amortissement et dépréciation	Net	Net			
Actif immobilisé					Fonds syndicaux	2 786,93	
Actif incorporel					Réserves		
Actif corporel					Report à nouveau		
Actif financier					Résultat (déficit)	5 405,50	
Total (I)					Total (I)	2 618,57	
Actif circulant					Provisions (II)		
Stocks et fournitures					Fonds dédiés (III)		
Créances					Dettes financières		
Total (II)					Dettes diverses	3 279,80	
Disponibilités (III)	661,23		661,23		Total (IV)	3 279,80	
Comptes de régularisation (IV)					Comptes de régularisation (V)		
Total (I + II + III + IV)	661,23		661,23		Total (I + II + III + IV + V)	661,23	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Conformément à la réglementation comptable, chaque structure doit accompagner ses documents comptables
Compte de Résultat et Bilan arrêtés au 31/12/12 de l'exercice civil d'un document appelé « Annexe »

Ces 3 documents sont indissociables

CONTENU de l'Annexe

Faits majeurs de l'exercice

Expliquer les divers événements internes et /ou externes qui ont eu un impact sur la situation financière de la structure.

Si Déficit ou Excédent donner les explications.

Principes-règles-méthodes comptables

Indiquer la nouvelle façon de tenir la comptabilité à compter de 2011 pour satisfaire aux exigences de la loi.

Informations relatives au Bilan et au Compte de Résultat

Préciser et donner des explications sur les Charges à Payer ou les Produits à Recevoir.

Si Immobilisations, fournir le tableau des immobilisations et de leur amortissements.

Compléter le tableau ci-dessous

Ressources de l'Année	Montant
Passif 2011	+ 2786,93 €
Cotisations reçues 2012	+ 5864,36 €
Reversement de Cotisations 2011	- 6075,84 €
Subventions reçues	+ 0 €
Produits Financiers perçus	+ 0 €
Autres produits	+ 0 €
TOTAL RESSOURCES	+ 2575,45 €

Cannes le 18/12/2013
Syndicat Départemental CFTC des Agents
Territoriaux des Alpes-Maritimes
21, rue Mimont 06400 CANNES

Monsieur Patrice FELIX
Trésorier du Syndicat CFTC des A.T
de la Ville de Cannes & des A-M.